



REGLEMENT DU VIDE GRENIER

- Les emplacements seront réservés dans la limite des places disponibles et attribués dans l'ordre de réception des bulletins d'inscriptions.
- Le site sera ouvert à partir de 6h00.
- Les voitures ne pourront plus entrer sur le site de 8h00 à 17h00. Si vous souhaitez partir à 17h, vos voitures devront rester à l'extérieur.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement d'un exposant.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.
- Toute personne qui expose au vide grenier s'engage à ne vendre que des objets personnels.
- Toutes ventes d'animaux, de produits alimentaires ou d'armes sont strictement **interdites**.
- L'Association Les P'Tits Pierrots ne sera pas responsable des vols et dégradations qui pourraient être commis durant la journée.
- Vous vous engagez à laisser votre emplacement propre une fois partie.

BULLETIN D'INSCRIPTION **A retourner avant le 8 Juin 2025**

NOM ET PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE :

Nombre d'emplacements (3m de long sur 2m) : x **8€** =
Plaque d'immatriculation

Pièces à joindre obligatoirement :

- Photocopie resto - verso de la carte d'identité
- Règlement par chèque à l'ordre "Les P'Tits Pierrots", en espèces ou par virement

Les documents ci-dessus sont à déposer dans la boîte aux lettres de la crèche Les P'Tits Pierrots dans une enveloppe à l'attention du Bureau.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement (voir ci-contre) et m'engage à le respecter.

Fait à, le

Signature